

Location terrain agricole

Par alora56, le 07/05/2020 à 15:38

Bonjour,

Notre voisine nous propose la mise à disposition d'une partie de son terrain pour pâturage de moutons, en échange de sa remise en état (débroussaillage, élagage, clôture...).

Les travaux sont conséquents et nous souhaiterions sécuriser cet accord par un bail simple (sans recours à un notaire).

Pouvez-vous me dire si cela nous rendrait prioritaires sur ce bout de terrain en cas de vente du bien, afin que nous n'investissions pas à fonds perdus ?

Merci et bonne journée!